



LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 10 mai 2017

A l'hôtel des voyageurs de Loudéac (22)

Membres présents : Jean-Paul Didier, Agnès Chacun, Macé Olivier, Marc Bodiguel, Bruno Beaufiles, Régis Hervé, Jean-Marie Clément, Stéphane Coquio. Michel Piolot

Membres absents excusés : Thierry Renon, Damien Dumontroty

Invité présent : Samuel Hochard.

Ordre du jour :

1. Mot du Président
 2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 05 avril 2017
 3. Bilan financier
 - a. Bilan 2016
 - b. Budget prévisionnel 2017
 4. ETR
 5. Commission régional interclub :
 - a. Vote de la prénationale
 - b. Vote du règlement ICR 2017 - 2018
 6. Point sur les différentes commissions
 7. Questions diverses
-

Début de la réunion : 18H35

Proposition du secrétaire de séance :

Olivier Macé élu à l'unanimité, assisté par Michel Piolot pour les interventions.

1. Mot du Président

Le président remercie les élus présents.

Le 8 et 9 avril : Déplacement à Paris pour le Conseil des présidents de ligue avec un point sur chaque ligue puis classement et ses limites, les nouvelles filières de formations fédérales, les CTR. Philippe Limousin a parlé du PPF (plan de performance fédéral), l'avant projet fédéral, enfin les nouvelles formations des J.A. , des arbitres et des juges de lignes.

16 avril : Déplacement au tournoi national de Quimperlé

22 avril : AG de la Fédération avec les élections.

23 avril : Déplacement au Tournoi B à Saint-Jacques de la Lande

7 mai : Déplacement au Championnat départemental 56 à Arzon

Signaler les belles performances de nos joueurs Bretons : Tom Gicquel, Champion d'Europe par équipe et en double hommes.

Médaille de Bronze au Championnat d'Europe en DM pour l'ancienne bretonne Audrey Fontaine 6 Nations U17, Aïnoa Desmons, Marig Brouxel, Marion le Turdu médaille de bronze par équipe.

8 Nations minimes : Amaury le Lièvre et Gwenaël Dolou médaille de bronze par équipe et médaille de bronze DH et DD

Recrutement au pole, 5 rentrants qui doivent être validés par la D.T.N..

32 joueurs sélectionnés par la ligue pour le championnat de France jeune et 20 sélectionnés par les clubs.

Le nombre de licencié est en avance par rapport à l'an dernier date à date.

Félicitation pour leur montée au club de Rostrenen en N1 et le FIB en N2, ainsi que Rostrenen 2 et Lanester pour leur accession en N3.

2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 05 avril 2017.

Les élus du C.A. n'ayant apporté aucune modification par mail durant la semaine de délai, le P.V. de la réunion du 05/04/2017 a été validé.

Vote N° 1.
Approbation du PV du 05 / 04 / 2017
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 10
Le PV est adopté à l'unanimité

2. Bilan Financier :

a. Bilan 2016

Le trésorier nous présente le compte de résultat 2016. Ces comptes laissent apparaître un déficit de 24 400 euros.

Vote N° 2.
Vote du compte de résultat 2016
Vote pour : 10
Abstention : 0
Vote contre : 0
Compte de résultat adopté à l'unanimité

b. Budget prévisionnel 2017

Le trésorier nous présente le budget prévisionnel 2017

Vote N° 3.
Vote du budget prévisionnel 2017
Vote pour : 9
Abstention : 1
Vote contre : 0
Budget prévisionnel 2017 adopté

3. ETR

Développement :

Il manque 15 licences pour arriver au réalisé de l'an dernier. On devrait arriver à l'équilibre. C'est la 4ème saison où une stagnation se fait sentir. Le comité 35 est responsable de cette situation, contrairement aux départements 56 et 22 en forte augmentation. Pour le 35, plus de 500 licences ont été perdues en 4 saisons et principalement chez les jeunes. On progresse par contre chez les femmes, les adultes et les vétérans.

Le tour de Bretagne des conventions est terminé.

Lancement des sessions Passbad et des Ecoles Françaises de Badminton

Formation :

Toutes les formations sont terminées.

La nouveauté : CQP format court de formation professionnelle organisé par la FFBaD mais délégué à la Ligue de Bretagne. Ce CQP est destiné à des gens ayant déjà des diplômes professionnels. Cette formation se déroule sur 2 weekends .

Bilan formation continue sur 3 départements sauf 29 entre 7 et 8 stagiaires par département..

Formation dirigeant organisé par la ligue et le comité 29.

2 entrées à la formation DE à Talence. Séminaire national ETR à Voiron le 12, 13 et 14 juin.

Excellence sportive :

52 joueurs qualifiés pour le Championnat de France dont 32 sélectionnés par la ligue.

Sélection pour le DAN : 8 joueurs sur le DAN espoir, et 6 sur l'identification. Problème de transport à régler

Fonctionnement :

Préparation du séminaire ETR sur le thème de la Préparation mentale.

4. Commission régionale Interclub.

a. Présentation de règlement ICR 2017-2018 et vote de celui-ci.

- La principale nouveauté du règlement ICR est la création d'une division « pré nationale ». Elle comportera une poule unique de 6 équipes. Les rencontres se joueront comme en nationale, c'est-à-dire sur 10 journées. Les avantages : permettre de préparer les équipes à la montée en nationale 3, avoir une visibilité plus importante par rapport aux mairies et aux médias et solutionner les problèmes de montée en nationale 3.

Vote N° 4.

Vote pour la création d'une pré nationale.

Vote pour : 10

Abstention : 0

Vote contre : 0

Proposition de la création d'une pré nationale adoptée à l'unanimité.

- Les autres modifications dans le règlement sont les suivantes :
 - Avoir une sonorisation dans toutes les salles qui reçoivent une journée de régionale.
 - En cas de blessure lors d'une rencontre, il est possible dans cette rencontre de modifier la hiérarchie pour remplacement si aucun des 2 matchs n'a commencé.
 - En cas de refus d'une montée sportivement dans la division supérieure, la CRI rétrogradera l'équipe concernée en division départementale. La division dans laquelle elle pourrait être réintégrée relève de la seule initiative des Comités Départementaux (cela ne concerne pas les équipes repêchées qui elles ont le choix).

Vote N° 5.

Vote du règlement ICR 2017-2018

Vote pour : 9

Abstention : 1

Vote contre : 0

Règlement ICR Saison 2017 - 2018 adoptée

5. Point sur les différentes commissions :

a. Jeunes :

La commission a travaillé sur le changement de format des TRJ. La commission propose d'avoir 2 salles de 7 terrains avec d'un côté les élites et de l'autre les espoirs dans toutes les catégories.

b. Vétérans :

Dans le règlement du Championnat de Bretagne Vétérans, il a été décidé :

- de laisser la possibilité en double de jouer dans la catégorie de son choix (Ex : deux V3 peuvent jouer en V1)

- de pouvoir faire équipe avec un vétérans d'une catégorie d'âge inférieure (Ex : un V3 peut jouer avec un V1 en V1)

Vote N° 6.
Vote du règlement Bretagne vétéran 2017-2018

Vote pour : 10

Abstention : 0

Vote contre : 0

Proposition adoptée à l'unanimité

L'intercomité Vétérans a été fixé le 11 juin, jour des élections législatives. Il est proposé de reculer l'heure de début de la compétition d'une heure soit accueil à 10h30 et début des matches à 11h30. Le CA donne son accord.

21 badistes bretons (15 hommes - 6 femmes) sont inscrits et participeront au Championnat de France Vétérans à Reims (Marne) du 3 au 5 juin 2017.

Dates saison 2017 – 2018 :

samedi 24 - dimanche 25 mars 2018 : Championnat de Bretagne Vétéran,

dimanche 13 mai 2018 : Championnat Interclubs Vétéran,

samedi 19 - lundi 21 mai 2018 : Championnat de France Vétéran (Quimperlé),

dimanche 10 juin 2018 : Championnat de Bretagne Intercomités Vétéran.

c. Arbitrage :

La FFBaD a modifié dans le règlement ICN de mettre des arbitres régionaux en N3. Cela va compliquer les affectations de nos bretons.

d. Equipement :

Régis a fait suivre des documents sur l'équipement.

Il reste que 19 équipements à recenser sur le 56

2 dossiers en attente à la FFBaD sur une histoire de nom.

Il manque 4 équipements sur le site du ministère.

Le nombre de dossiers complets est de 151.

6. Questions diverses :

a. Calendrier 2017 – 2018

- i) Le président propose d'avancer le championnat de Bretagne jeune avant le 2 mars, date butoir proposée par la Fédération mais située au milieu des vacances scolaires de février.
- ii) Il souhaite que ce calendrier régional soit réalisé le plus tôt possible.

Fin de la réunion à 21h00.

Prochaine réunion l'AG le 19 mai 2017 à Louannec (22)

Prochaine réunion du C.A.le 21 juin 2017 à Loudéac (22)

A Loudéac le 10 mai 2017

Le Président
Jean-Paul Didier

Le Secrétaire de la séance
Olivier Macé